



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Raphaël DRIESEN** demeurant Rue Général Latour 25 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue Général Latour, 25 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°714W6.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'une habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- **Le volume secondaire non subordonné en hauteur au volume principal ;**
- **L'emprise au sol de l'ensemble des volumes secondaires ne peut excéder 85% de l'emprise au sol du volume principal ;**
- **La surface occupée ou réservée aux espaces verts représente au min 60% de la superficie constructible de la parcelle;**
- **Les volumes secondaires ne comportent pas d'excroissances tels que des auvents, loggias ou saillies diverses ;**
- **Toutes les façades d'un ensemble de volumes situées sur un même fond sont traitées dans un caractère architectural identique.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Laurane HEUSCH, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 janvier 2022 au 7 février 2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)